



Perte d'une montre chez un bijoutier

Par **AMELIA123**, le **27/02/2015** à **14:58**

Bonjour,

J'ai confié il y a deux mois et demi une montre ICEWATCH en réparation dans une chaîne de vente de montre ICEWATCH.

Le délai indiqué par le vendeur de la chaîne de magasin, pour récupérer ma montre réparée, environ 4 semaines.

Aujourd'hui, donc 10 semaines après le dépôt de ma montre, la boutique m'indique que l'usine où a été retournée ma montre, ne la retrouve plus.

La seule proposition faite par le siège de la marque via la chaîne de magasin : une montre d'une ancienne collection dont la couleur ne me plaît absolument pas.

Quelles sont mes voies de recours ?

Par **moisse**, le **28/02/2015** à **10:36**

Vous avez droit à la réparation intégrale de votre préjudice.

Cela ne signifie pas le remplacement de l'objet par le même en neuf.

Faites la comparaison avec une voiture qui serait détruite au cours d'un accident.

Vous pouvez négocier avec le vendeur pour une autre montre, ou la même en neuf avec une participation de votre part.

Sinon ne restera que la juridiction de proximité pour présenter une demande en dommages et intérêts, demande qu'il faudra chiffrer objectivement si vous voulez voir cette demande bien

